



Assemblée générale

Distr. générale
19 avril 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007*

Titre IX Contrôle interne

Chapitre 29 Contrôle interne

[Programme 25 (Plan-programme biennal et priorités
pour la période 2006-2007)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Direction exécutive et administration	6
B. Programme de travail	8
Sous-programme 1. Audit interne	9
Sous-programme 2. Contrôle, évaluation et conseil de gestion.	12
Sous-programme 3. Investigations	15
C. Appui au programme	18
Annexe	
Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007.	22

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6 des Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session (A/60/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6 (A/59/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

- 29.1 Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI), dirigé par un secrétaire général adjoint, est chargé d'exécuter le programme de travail correspondant au présent chapitre.
- 29.2 Les activités du BSCI relèvent du programme 25 (Contrôle interne) du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.
- 29.3 Le mandat dont découle le programme est établi par les résolutions 48/218 B et 54/244 de l'Assemblée générale, ainsi que par les dispositions pertinentes du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (ST/SGB/2003/7) et du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2000/8).
- 29.4 L'objectif général du programme est d'accroître l'efficacité de l'exécution de tous les programmes, grâce à l'amélioration constante des mécanismes de contrôle interne de l'Organisation. Le Bureau des services de contrôle interne exerce ses fonctions en toute autonomie, sous l'autorité du Secrétaire général, conformément à l'Article 97 de la Charte des Nations Unies. Il est habilité à entreprendre et à mener à bien toutes les actions qu'il juge nécessaires pour exercer ses responsabilités en matière de contrôle, et doit ensuite en rendre compte. Il aide le Secrétaire général à exercer ses responsabilités en matière de contrôle interne des ressources et du personnel de l'Organisation, en exerçant un contrôle et en procédant à des audits internes, des inspections, des évaluations et des investigations.
- 29.5 Le Bureau aide les États Membres et l'Organisation à protéger les actifs de celle-ci, à faire en sorte que les activités entreprises dans le cadre des programmes soient conformes aux dispositions des résolutions, règlements, règles et politiques, à faire exécuter de manière plus économique et efficace les activités de l'Organisation, à empêcher ou déceler les manœuvres frauduleuses, les gaspillages, les abus, les malversations et les irrégularités de gestion, et à améliorer l'exécution des programmes et activités afin d'obtenir de meilleurs résultats, grâce à la mise en évidence de tous les facteurs qui influent sur l'efficacité et l'efficacités dont il est fait preuve dans l'exécution des programmes.
- 29.6 Le Bureau a pour stratégie de veiller à ce que l'Organisation dispose d'un système de responsabilité efficace et transparent et des moyens de déterminer, d'évaluer et de limiter les risques et menaces susceptibles de l'empêcher d'atteindre ses objectifs. À cette fin, le Bureau :
- a) proposera des mesures pour aider l'Organisation à réagir rapidement face aux nouveaux risques et aux nouvelles possibilités;
 - b) mettra à disposition des informations et des évaluations obtenues en toute indépendance pour garantir l'efficacité de la prise de décisions;
 - c) présentera des études indépendantes sur l'efficacité de l'utilisation des ressources de l'Organisation; et
 - d) encouragera les changements, notamment en termes de responsabilité, de planification, d'intégrité, de priorité accordée aux résultats, de sensibilisation aux risques et de gestion des risques à cet égard.
- 29.7 Le Bureau mène diverses activités pour soutenir l'engagement de l'Organisation en faveur de l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes, notamment en contrôlant les travaux de l'ONU dans ce domaine. Il aide l'Organisation à améliorer ses résultats en déterminant les facteurs qui influent sur l'efficacité et l'efficacités avec lesquelles sont exécutés les programmes mis en œuvre pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes finals des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux conclus depuis 1992. Le Bureau s'efforce aussi d'améliorer la coordination avec le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et le Corps commun d'inspection.

- 29.8 Les réalisations escomptées de la part du Département et les indicateurs de succès pour l'exercice biennal 2006-2007 sont présentés, avec les ressources requises, sous les composantes Programme de travail et Direction exécutive et administration. Les réalisations escomptées et les indicateurs de succès sont récapitulés dans le tableau 29.1.

Tableau 29.1

Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par composante

<i>Composante</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
A. Direction exécutive et administration	2	2
B. Programme de travail		
1. Audit interne	4	6
2. Contrôle, évaluation et conseil de gestion	4	5
3. Investigations	2	3
Total	12	16

- 29.9 Le montant total des ressources dont le BSCI aura besoin pendant l'exercice biennal 2006-2007 s'élève à 24 486 900 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 299 900 dollars par rapport au montant révisé du crédit ouvert pour l'exercice 2004-2005. L'accroissement, indiqué dans le tableau 29.3, se décompose comme suit :
- a) Une augmentation nette de 576 900 dollars pour la composante Direction exécutive et administration, qui représente la différence entre l'augmentation de 602 500 dollars relative aux postes, imputable aux réaffectations prévues pour améliorer la planification stratégique, le suivi, la coordination et la prestation de services aux organes intergouvernementaux, et une diminution de 25 600 dollars au titre des autres objets de dépense;
 - b) Une diminution nette de 80 800 dollars au titre du programme de travail, qui se répartit comme suit :
 - i) Une diminution nette de 546 700 dollars relative au sous-programme 1, dont 536 400 dollars pour les postes et 10 300 dollars pour les autres objets de dépense, imputable en majeure partie au redéploiement de postes de la Division de l'audit interne réaffectés à la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion et au Bureau du Secrétaire général adjoint;
 - ii) Une diminution nette de 572 100 dollars relative au sous-programme 2, dont 552 500 dollars pour les postes et 19 600 dollars pour les autres objets de dépense, imputable aux transferts de ressources proposés pour renforcer les services de contrôle, d'évaluation et de conseil de gestion;
 - iii) Une diminution nette de 106 200 dollars relative au sous-programme 3, soit une réduction de 125 900 dollars pour les postes et une augmentation de 19 700 dollars pour les autres objets de dépense, la réduction s'expliquant ainsi : création d'un poste D-1 à la Division des investigations, réaffectation d'un poste P-4 à la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion et transfert d'un poste D-2 de New York à Vienne;

- c) Une diminution nette de 196 200 dollars relative à l'appui au programme, soit une réduction de 249 200 dollars au titre des postes, imputable à la réaffectation d'un poste d'administrateur au Bureau du Secrétaire général adjoint, et une augmentation de 53 000 dollars au titre des autres objets de dépense, qui servira à financer la quote-part du Bureau dans le coût des services centraux de traitement des données.
- 29.10 Les fonds extrabudgétaires, estimés à 56 354 600 dollars, seront utilisés pour financer des missions de contrôle interne concernant les fonds et programmes des Nations Unies, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie, le Tribunal pénal international pour le Rwanda, des activités de coopération technique et les opérations de maintien de la paix. L'augmentation du nombre de postes s'explique par l'intensification des activités de maintien de la paix. Les fonds extrabudgétaires serviront également à améliorer les compétences professionnelles du personnel du Bureau en matière de contrôle interne.
- 29.11 En application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, un montant de 415 000 dollars est prévu sous les composantes Direction exécutive et administration et Programme de travail pour financer les activités de suivi et d'évaluation. Il comprend 129 000 dollars de fonds extrabudgétaires.
- 29.12 La répartition par composante, en pourcentage, des ressources demandées pour financer le programme en 2006-2007 est indiquée dans le tableau 29.2.

Tableau 29.2

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	9,1	0,3
B. Programme de travail		
Sous-programme 1. Audit interne	40,0	81,6
Sous-programme 2. Contrôle, évaluation et conseil de gestion	22,9	2,4
Sous-programme 3. Investigations	22,2	14,5
C. Appui au programme	5,8	1,2
Total	100,0	100,0

- 29.13 L'accroissement des ressources prévues au titre du budget ordinaire s'établit à 1,2 % avant actualisation des coûts.

Tableau 29.3

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2002-2003 Dépenses effectives	2004-2005 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant actualisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2006-2007 Montant estimatif
			Montant	Pour- centage			
A. Direction exécutive et administration	1 362,4	1 660,6	576,9	34,7	2 237,5	137,5	3 375,0
B. Programme de travail	18 690,7	20 898,6	(80,8)	(0,4)	20 817,8	1 413,8	22 231,6
C. Appui au programme	1 326,9	1 627,8	(196,2)	(12,1)	1 431,6	94,7	1 526,3
Total (1)	21 380,0	24 187,0	299,9	1,2	24 486,9	1 646,0	26 132,9

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2002-2003 Dépenses effectives	2004-2005 Montant estimatif	2006-2007 Montant estimatif
A. Direction exécutive et administration	362,6	887,4	167,3
B. Programme de travail	16 336,2	38 287,8	55 506,5
C. Appui au programme	–	510,1	680,8
Total (2)	16 698,8	39 685,3	56 354,6
Total [(1) + (2)]	38 078,8	63 872,3	82 487,5

Tableau 29.4

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004- 2005	2006- 2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004- 2005	2006- 2007
			2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	2	2
D-1	3	4	–	–	2	3	5	7
P-5	12	12	–	–	11	15	23	27
P-4/3	35	35	–	–	57	82	92	117
P-2/1	8	8	–	–	72	10	10	10
Total partiel	61	62	–	–	72	102	133	164
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	9	9	–	–	–	1	9	10
Autres classes	20	20	–	–	25	26	45	46
Total partiel	29	29	–	–	25	27	54	56

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004- 2005	2006- 2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004- 2005	2006- 2007
			2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007		
Autres catégories								
Agents locaux	1	1	–	–	1	13	2	14
Total	91	92	–	–	98 ^a	142 ^b	189	234

^a Les 98 postes nécessaires pour les activités de contrôle financées au moyen de fonds extrabudgétaires se répartissent comme suit : fonds et programmes (1 poste P-4 et 1 poste d'agent local); Commission d'indemnisation des Nations Unies (1 poste P-4); ONU-Habitat [1 poste P-3 et un poste d'agent des services généraux (autres classes)]; HCR [1 poste D-1, 2 postes P-5, 4 postes P-4, 4 postes P-3, 1 poste P-2 et 3 postes d'agent des services généraux (autres classes)]; CCI (1 poste P-2); activités de fonds extrabudgétaires : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (1 poste P-4); appui au programme (activités de fonds extrabudgétaires) [2 postes P-5, 1 poste P-4, 1 poste P-3 et 3 postes d'agent des services généraux (autres classes)]; activités de coopération technique [1 poste P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)]; Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (2 postes P-4 et 1 poste P-3); Tribunal pénal international pour le Rwanda (2 postes P-4 et 1 poste P-3); appui aux activités de maintien de la paix [1 poste D-1, 2 postes P-5, 12 postes P-4, 8 postes P-3, 6 postes d'agent des services généraux (autres classes)] et missions de maintien de la paix [5 postes P-5, 11 postes P-4, 5 postes P-3 et 11 postes d'agent des services généraux (autres classes)].

^b Les 142 postes nécessaires pour les activités de contrôle financées au moyen de fonds extrabudgétaires se répartissent comme suit : fonds et programmes (1 poste P-4 et 1 poste d'agent local); ONU-Habitat [1 poste P-3 et un poste d'agent des services généraux (autres classes)]; HCR [1 poste D-1, 2 postes P-5, 5 postes P-4, 3 postes P-3, 1 poste P-2 et 3 postes d'agent des services généraux (autres classes)]; CCI (1 poste P-2); activités de fonds extrabudgétaires : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (1 poste P-4); appui au programme (activités de fonds extrabudgétaires) [2 postes P-5, 1 poste P-4, 1 poste P-3 et 3 postes d'agent des services généraux (autres classes)]; activités de coopération technique [1 poste P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)]; Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (2 postes P-4 et 1 poste P-3); Tribunal pénal international pour le Rwanda (2 postes P-4 et 1 poste P-3); appui aux activités de maintien de la paix [2 postes D-1, 3 postes P-5, 13 postes P-4, 10 postes P-3, 1 poste d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 7 postes d'agent des services généraux (autres classes)] et missions de maintien de la paix [8 postes P-5, 18 postes P-4, 21 postes P-3, 11 postes d'agent des services généraux (autres classes) et 12 postes d'agent local].

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 237 500 dollars

- 29.14 Le Bureau du Secrétaire général adjoint est chargé de la planification stratégique et de la supervision générale des activités, et assure la coordination du programme de travail en identifiant les risques auxquels sont exposées les ressources de l'Organisation, de manière à les limiter. Il coordonne l'exécution des trois sous-programmes, assure la liaison avec le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et le Corps commun d'inspection, et entretient des relations de travail étroites avec les autres services d'inspection et de contrôle des fonds et programmes opérationnels, et d'autres organismes des Nations Unies. Enfin, il exerce un contrôle rigoureux sur la qualité des rapports présentés par le BSCI à l'Assemblée générale, supervise l'emploi des ressources et coordonne le suivi de la qualité de la gestion et de la mise en œuvre des recommandations du BSCI.

Tableau 29.5

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que les programmes, les activités et les opérations soient exécutés et gérés de manière efficace et productive, en conformité avec les textes en portant autorisation, et faciliter les progrès de la transparence et de la responsabilisation

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Le programme de travail est efficacement coordonné, géré de manière stratégique et doté des ressources humaines et financières requises	<p>a) Fourniture des produits et services en temps utile</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 20 % des rapports du BSCI sont présentés conformément à la règle des 10 semaines 2006-2007 (objectif) : 60 % des rapports du BSCI sont présentés conformément à la règle des 10 semaines</p>
b) La gestion des activités de contrôle interne de l'ONU est plus cohérente	<p>b) Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organes</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : réunions bilatérales avec le Comité des commissaires aux comptes (2 par an); réunion de coordination tripartite des organes de contrôle (1 par an) 2006-2007 (objectif) : réunions bilatérales avec le Comité des commissaires aux comptes (3 par an); réunion de coordination tripartite des organes de contrôle (1 par an); réunion de coordination tripartite des groupes de travail (2 par an)</p>

Facteurs externes

29.15 Le Bureau devrait atteindre ses objectifs et concrétiser les réalisations escomptées sous réserve que ses clients lui fassent part de leurs réactions dans les meilleurs délais et que les parties extérieures se montrent coopératives.

Produits

29.16 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :

- a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et séances de la Cinquième Commission (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : établissement à l'intention de l'Assemblée générale d'un rapport annuel analytique sur l'ensemble des activités du Bureau et de rapports ponctuels sur des activités spécifiques (2);
- b) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire) : organisation et suivi de réunions; planification et initiatives stratégiques.

Tableau 29.6

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actualisation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	1 526,7	2 129,2	6	8
Autres objets de dépense	133,9	108,3	–	–
Total partiel	1 660,6	2 237,5	6	8
Fonds extrabudgétaires	887,4	167,3	1	–
Total	2 548,0	2 404,8	7	8

29.17 Le montant demandé (2 237 500 dollars) permettra de financer huit postes et les autres objets de dépenses du Bureau du Secrétaire général adjoint. Pour renforcer cette unité, qu'il est indispensable de doter d'un poste d'Assistant spécial du Secrétaire général adjoint, il est prévu d'y affecter un poste P-5 provenant de la Division de l'audit interne. Il est également proposé d'y affecter un poste P-3 du Service administratif afin d'étoffer les effectifs chargés de la planification stratégique, du suivi, de la coordination et de la prestation de services aux organes intergouvernementaux. La diminution des dépenses prévues au titre des services de consultants, des dépenses de représentation, et du mobilier et du matériel est en partie compensée par une légère augmentation du coût des fournitures et accessoires.

B. Programme de travail

Tableau 29.7

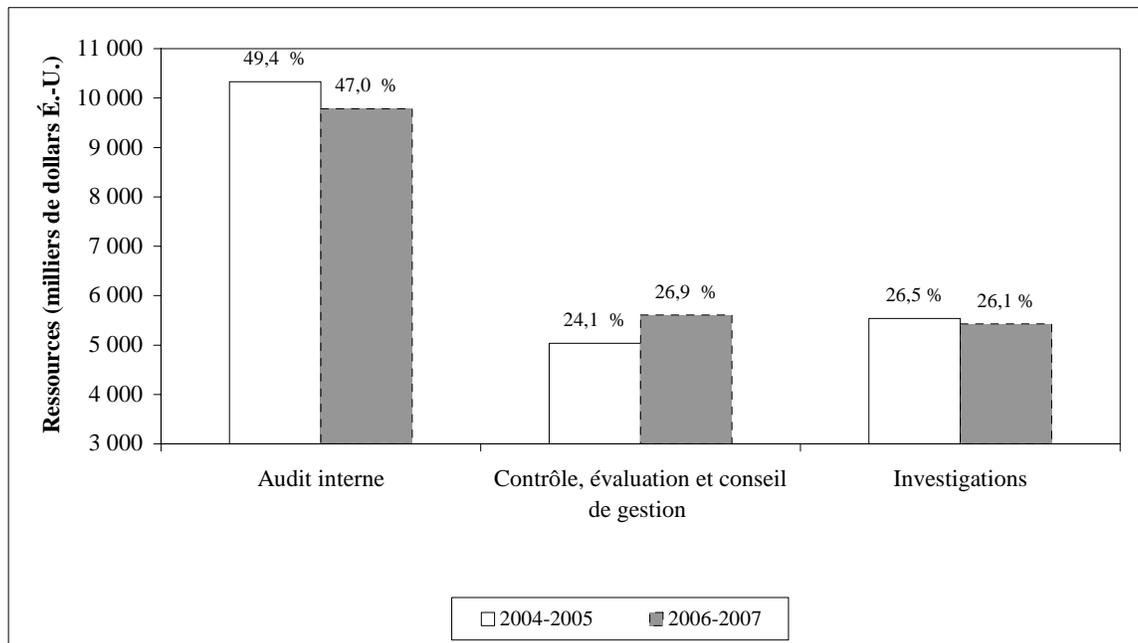
Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actualisation des coûts)		
Budget ordinaire				
1. Audit interne	10 328,5	9 781,8	41	39
2. Contrôle, évaluation et conseil de gestion	5 033,7	5 605,8	18	20

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
		3. Investigations		
Total partiel	20 898,6	20 817,8	79	79
Fonds extrabudgétaires	38 287,8	55 506,5	95	139
Total	59 186,4	76 324,3	174	218

Tableau 29.8

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



**Sous-programme 1
Audit interne**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 781 800 dollars

29.18 Ce sous-programme relève des Divisions de l'audit interne de New York (Division I) et de Genève (Division II).

Tableau 29.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que les programmes, les activités et les opérations soient exécutés et gérés de manière efficace et efficiente par les directeurs de programme, en conformité avec les décisions des organes délibérants et les dispositions réglementaires applicables

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Communication d'informations de meilleure qualité aux organes délibérants et aux directeurs de programme

a) Augmentation du pourcentage d'États Membres et de directeurs de programme considérant que les rapports d'audit interne sont utiles

Mesure des résultats :

2002-2003 : 66 %

2004-2005 (estimation) : 70 %

2006-2007 (objectif) : 75 %

b) Acceptation et application par les directeurs de programme des recommandations visant à limiter les risques

b) i) Pourcentage des recommandations d'audit jugées capitales ayant été acceptées par les directeurs de programme

Mesure des résultats :

2002-2003 : 75 %

2004-2005 (estimation) : 80 %

2006-2007 (objectif) : 85 %

ii) Pourcentage des recommandations d'audit jugées capitales ayant été pleinement appliquées par les directeurs de programme

Mesure des résultats :

2002-2003 : 53 %

2004-2005 (estimation) : 65 %

2006-2007 (objectif) : 70 %

c) Exécution plus efficace et efficiente des programmes et renforcement de l'obligation de rendre compte imposée à cet égard aux directeurs de programme

c) i) Pourcentage des recommandations d'audit jugées capitales en matière de gestion ayant été pleinement mises en œuvre par les directeurs de programme

Mesure des résultats :

2002-2003 : 50 %

2004-2005 (estimation) : 63 %

2006-2007 (objectif) : 67 %

ii) Économies réalisées et recouvrements effectifs obtenus grâce à la mise en œuvre des recommandations d'audit

	<i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 9 520 000 dollars 2004-2005 (estimation) : 11,4 millions de dollars 2006-2007 (objectif) : 13,5 millions de dollars
d) Plus grande conformité avec les décisions des organes délibérants et les dispositions réglementaires et renforcement de l'obligation de rendre compte imposée à cet égard aux directeurs de programme	d) Pourcentage des recommandations d'audit jugées capitales en matière de conformité ayant été pleinement appliquées par les directeurs de programme <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 55 % 2004-2005 (estimation) : 70 % 2006-2007 (objectif) : 75 %

Facteurs externes

29.19 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées pour autant : a) que les départements et bureaux de l'ONU contrôlés collaborent à l'application des recommandations des auditeurs; b) que l'infrastructure nécessaire pour mettre en œuvre ces recommandations existe dans l'ensemble de l'Organisation.

Produits

29.20 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les séances de la Cinquième Commission (12);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports établis par les auditeurs à l'issue de leurs missions (8);
 - b) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire) : organisation et suivi de réunions; planification et initiatives stratégiques.

Tableau 29.10

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actualisation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	9 854,1	9 317,7	41	39
Autres objets de dépense	474,4	464,1	–	–
Total partiel	10 328,5	9 781,8	41	39

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Fonds extrabudgétaires	30 130,8	45 998,7	76	88
Total	40 459,3	55 780,5	117	127

29.21 Le montant demandé (9 781 800 dollars) permettra de financer 39 postes existants et les autres objets de dépenses. Il tient compte de la réaffectation d'un poste P-5 au Bureau du Secrétaire général adjoint et d'un poste P-3 à la Division du contrôle, de l'évaluation et du contrôle de gestion dont il faut étoffer la capacité d'inspection. Un poste D-1 de la Division de l'audit interne à New York serait réaffecté à la Division de l'audit interne à Genève pour renforcer les activités de cette dernière. La diminution des ressources demandées au titre des autres objets de dépenses est le résultat net de la réduction des besoins en personnel temporaire (autre que pour les réunions) et en mobilier et matériel de bureau, et d'une augmentation des frais généraux de fonctionnement (communications et entretien du matériel des services d'audit de Genève et de Nairobi).

Sous-programme 2
Contrôle, évaluation et conseil de gestion

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 605 800 dollars

29.22 Ce sous-programme relève de la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion.

Tableau 29.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la mise en œuvre des programmes en suivant leur exécution au moyen de méthodes de gestion axées sur les résultats, ainsi que leurs produits, et déterminer s'ils sont adéquats, s'ils sont conformes aux mandats, s'ils répondent bien aux objectifs des programmes, si les délais sont respectés et si les ressources sont employées efficacement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Dans le cadre des programmes, utilisation accrue des méthodes axées sur les résultats, pour la gestion et le contrôle, ainsi que pour l'élaboration de rapports	a) Proportion des programmes pour lesquels les rapports établis respectent les critères fixés par le Bureau des services de contrôle interne <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 63 % 2004-2005 (estimation) : 70 % 2006-2007 (objectif) : 75 %
b) Application par les directeurs de programme des recommandations formulées à l'issue d'évaluations de l'efficiencia et de l'efficacité	b) i) Pourcentage des recommandations découlant d'inspections qui ont été mises en œuvre

Mesure des résultats :

2002-2003 : 55 %

2004-2005 (estimation) : 55 %

2006-2007 (objectif) : 57 %

ii) Pourcentage des recommandations découlant d'évaluations qui ont été mises en œuvre

Mesure des résultats :

2002-2003 : 70 %

2004-2005 (estimation) : 75 %

2006-2007 (objectif) : 75 %

c) Offre de services de conseil de gestion de meilleure qualité

c) Pourcentage des clients se déclarant satisfaits des services rendus

Mesure des résultats :

2002-2003 : 85 %

2004-2005 (estimation) : 90 %

2006-2007 (objectif) : 90 %

d) Plus grande aptitude des directeurs de programme à utiliser l'auto-évaluation pour améliorer l'efficacité des programmes

d) Augmentation du nombre de départements effectuant des auto-évaluations de manière systématique

Mesure des résultats :

2002-2003 : 50 %

2004-2005 (estimation) : 50 %

2006-2007 (objectif) : 60 %

Facteurs externes

29.23 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées sous réserve, d'une part, que les directeurs de programme de rang élevé accordent toute l'importance voulue à l'auto-évaluation, au contrôle rigoureux de l'exécution des programmes et à l'établissement des rapports connexes et, d'autre part, que les recommandations des conseillers internes et les décisions prises par la direction à leur instigation soient mises en œuvre rapidement et de manière cohérente.

Produits

29.24 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances de la Cinquième Commission sur les questions relatives au conseil de gestion (3) et aux activités de contrôle et d'inspection (10);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport demandé par l'Assemblée générale sur un sujet particulier (1); rapports sur les inspections

initiales ou complémentaires menées dans un certain nombre de départements du Secrétariat et de commissions régionales (5);

- ii) Comité du programme et de la coordination :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions de divers comités intergouvernementaux ou comités d'experts directement intéressés par les différents programmes évalués (10) et pour les séances du Comité du programme et de la coordination relatives au contrôle (5);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation (1); rapports d'évaluation approfondie (2); rapport du Secrétaire général sur l'exécution des programmes de l'Organisation pour l'exercice biennal 2004-2005 (1); rapports d'évaluation sur des thèmes choisis par le Comité du programme et de la coordination (2); examen triennal des programmes concernant l'un le droit de la mer et les affaires maritimes, l'autre l'administration publique, les finances et le développement (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) : exploitation et développement du site Web sur l'exécution des programmes (1); exploitation du réseau des centres de liaison pour l'exécution des programmes (1);
- c) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire) :
 - i) Formation : services de formation et de perfectionnement destinés à améliorer la connaissance théorique et pratique des méthodes de contrôle interne;
 - ii) Développement de la fonction de contrôle du Système intégré de suivi; appui au processus de mise en place de la budgétisation axée sur les résultats et à l'amélioration des méthodes qui lui sont associées; contrôle périodique de l'exécution des programmes figurant dans tous les chapitres du budget-programme et des résultats obtenus, et communication d'informations en retour aux directeurs de programme; appui sous diverses formes (directives, notes consultatives, formation, mise en commun de connaissances, sur les meilleures pratiques notamment) des initiatives visant à renforcer le contrôle et l'évaluation des résultats de l'exécution des programmes dans le cadre de la mise en place d'un système de gestion axée sur les résultats;
 - iii) Évaluations : formation aux techniques d'évaluation participative et formulation de directives en la matière; appui à la réforme du système de contrôle et d'évaluation menée à l'initiative du Secrétaire général; contribution au rapport annuel du BSCI; conseils aux directeurs de programme qui en font la demande sur les méthodes d'auto-évaluation (définition, conception et réalisation); apport d'un appui aux intéressés, à leur demande, pour les aider à mener à bien leurs activités d'auto-évaluation (élaboration de directives, formation, etc.); prestation d'un appui au Groupe des Nations Unies sur l'évaluation; examen de la suite donnée par les départements et bureaux aux recommandations (issues des évaluations) qui auront été approuvées; évaluations demandées par des clients (2);
 - iv) Inspections : examen de la suite donnée aux recommandations formulées à l'issue des inspections et présentation au Secrétaire général d'un rapport à ce sujet;
 - v) Études de la gestion : examen de la suite donnée aux recommandations; contribution au rapport annuel du BSCI; conseils aux directeurs de programme sur la manière de gérer le changement pour atteindre les objectifs de la réforme; recensement des domaines appelant un changement organisationnel; élaboration de stratégies visant à vaincre les

résistances au changement et de plans d'action pour l'obtention en la matière de résultats durables; prestation sur demande de services de conseil en gestion destinés à accroître l'efficacité et l'efficacité dans l'exécution des programmes et à renforcer les structures organisationnelles, les procédures internes et la gestion des départements et bureaux.

Tableau 29.12

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	4 813,2	5 365,7	18	20
Autres objets de dépense	220,5	240,1	–	–
Total partiel	5 033,7	5 605,8	18	20
Fonds extrabudgétaires	1 389,8	1 352,0	3	3
Total	6 423,5	6 957,8	21	23

- 29.25 Le montant prévu (5 605 800 dollars) permettra d'étoffer les effectifs chargés du sous-programme grâce à la réaffectation d'un poste P-4 provenant de la Division des investigations, dont le titulaire serait chargé de fonctions nouvelles (auto-évaluation et formation), et d'un poste P-3 provenant de la Division de l'audit interne, dont le titulaire serait affecté aux inspections. La légère augmentation des objets de dépense autres que les postes concerne principalement la formation.

**Sous-programme 3
Investigations**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 430 200 dollars

- 29.26 Ce sous-programme relève de la Division des investigations.

Tableau 29.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer le respect des dispositions réglementaires de l'Organisation des Nations Unies et réduire au minimum le nombre d'actes frauduleux, de violations des dispositions réglementaires, d'erreurs de gestion, de fautes professionnelles, de gaspillages et d'abus de pouvoir

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure protection des avoirs et des ressources de l'Organisation et respect plus strict des dispositions réglementaires	<p>a) i) Augmentation du pourcentage de recommandations acceptées</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 70 % 2004-2005 (estimation) : 70 % 2006-2007 (objectif) : 72 %</p> <p>ii) Augmentation du pourcentage de recommandations appliquées</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 48 % 2004-2005 (estimation) : 48 % 2006-2007 (objectif) : 50 %</p>
b) Meilleure compréhension par les parties concernées des tendances et des risques, qui devrait déboucher sur la mise en œuvre d'actions visant à limiter ces derniers	<p>b) Pourcentage des recommandations acceptées en ce qui concerne les tendances et les risques</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 48 % 2004-2005 (estimation) : 48 % 2006-2007 (objectif) : 50 %</p>

Facteurs externes

- 29.27 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées si les parties extérieures coopèrent aux investigations.

Produits

- 29.28 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les séances de la Cinquième Commission (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports établis à l'issue d'investigations (4);
 - b) Services de contrôle interne (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) : évaluation des risques d'actes frauduleux et d'autres violations des dispositions réglementaires fondée sur l'étude des dispositifs de contrôle institués pour les activités à haut risque et celles des bureaux hors Siège; règlement des dossiers en souffrance relatifs à la période 1999-2005; nouvelle amélioration du mécanisme institué par l'instruction administrative ST/AI/397 pour

assurer la confidentialité des communications; prise en charge de 970 nouveaux dossiers (estimation basse) portant sur des affaires de vol, de détournement de fonds, de contrebande, de corruption et autres irrégularités, ou sur des cas de gaspillage, d'abus de pouvoir ou d'erreur de gestion; fourniture d'une assistance et de conseils sur les moyens de prévenir la fraude et les autres irrégularités, ainsi que le gaspillage, les abus de pouvoir et les erreurs de gestion; fourniture d'une assistance et de conseils techniques spécialisés aux directeurs de programme, aux fonds et programmes ayant une administration distincte et aux services chargés des investigations dans d'autres institutions internationales; fourniture de services d'investigation dans le cadre du contrôle de l'exécution des activités confiées à des fonctionnaires des Nations Unies attachés aux missions établies par le Conseil de sécurité; suivi de la mise en œuvre par les départements et bureaux des recommandations formulées à l'issue d'investigations et apport d'une assistance aux unités intéressées; participation aux travaux de la Conférence des enquêteurs internationaux, du Groupe d'experts d'Interpol sur la corruption et du Groupe international de coordination de la lutte contre la corruption.

Tableau 29.14

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	4 965,0	4 839,1	20	20
Autres objets de dépense	571,4	591,1	–	–
Total partiel	5 536,4	5 430,2	20	20
Fonds extrabudgétaires	6 767,2	8 155,8	16	48
Total	12 303,6	13 586,0	36	68

29.29 Le montant prévu (5 430 200 dollars) permettra de financer 20 postes et les autres objets de dépense de la Division des investigations. Après l'ouverture en juillet 2003 de deux bureaux chargés des investigations au niveau régional, l'un à Vienne, l'autre à Nairobi, il a été décidé de confier la responsabilité principale des investigations au bureau de Vienne. Avec l'appui du bureau de Nairobi, celui-ci s'acquittera des investigations menées à l'échelon régional au moyen des crédits inscrits au budget ordinaire, et de celles qui ont trait aux fonds et programmes et aux missions de maintien de la paix. Pour un meilleur emploi des ressources, il est proposé : a) de transférer le poste D-2 du Directeur de la Division des investigations de New York à Vienne d'où serait assurée la direction générale de la Division; b) de créer un poste D-1 de Directeur adjoint de la Division à New York pour que la Division puisse continuer à participer aux consultations de haut niveau tenues au Siège au sujet des investigations et du contrôle, traiter les dossiers importants et sensibles, assurer la liaison avec la Cinquième Commission et fournir des avis juridiques à usage interne sur des points concernant le contrôle. Afin de renforcer la fonction de contrôle et d'évaluation, un poste P-4 serait réaffecté à la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion. Les redéploiements envisagés se traduisent par une diminution nette de 125 900 dollars du coût des postes, qui s'établit à 4 839 100 dollars. Les augmentations relatives aux autres objets de dépense ont trait aux communications, à l'entretien du matériel et au remplacement du véhicule du bureau de Nairobi.

C. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 431 600 dollars

- 29.30 C'est le Service administratif qui est chargé de fournir l'appui technique nécessaire au bon déroulement du programme de contrôle interne.

Produits

- 29.31 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants :

Services administratifs et services de gestion : administration des effectifs et des crédits du Bureau des services de contrôle interne à New York, à Genève, à Vienne, à Nairobi et dans d'autres lieux d'affectation, conformément à la délégation de pouvoir donnée par le Secrétaire général (voir ST/AI/401 et ST/AI/2003/4) ainsi qu'aux dispositions réglementaires de l'ONU; conseils aux responsables du Bureau dans le domaine de l'administration, des finances, du personnel et du budget; service de l'organe de contrôle du Bureau.

Tableau 29.15

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 328,1	1 078,9	6	5
Autres objets de dépense	299,7	352,7	–	–
Total partiel	1 627,8	1 431,6	6	5
Fonds extrabudgétaires	510,1	680,8	2	3
Total	2 137,9	2 112,4	8	8

- 29.32 Le montant indiqué (1 431 600 dollars) servira à financer cinq postes et les autres objets de dépense. Il tient compte de la réaffectation d'un poste P-3 au Bureau du Secrétaire général adjoint. L'augmentation prévue au titre des autres objets de dépense concerne principalement les services contractuels et les frais généraux de fonctionnement (notamment la quote-part du Bureau dans le coût des services centraux de traitement des données).

Tableau 29.16

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/58/7, chap. II)

Le Comité recommande que soit établi un rapport unique portant à la fois sur les résultats des programmes et les résultats financiers pour une même période, et que ces rapports soient établis en temps voulu pour qu'ils puissent être utilisés lors de la formulation et de l'examen du projet de budget-programme (par. IX.3).

Il sera tenu compte de cette recommandation lors de l'établissement du rapport sur l'exécution des programmes pour l'exercice biennal 2004-2005.

À l'avenir, il conviendrait d'expliquer, soit dans les descriptifs de programme, soit dans les renseignements complémentaires la répartition des postes entre le Siège et les bureaux régionaux et entre le budget ordinaire et les fonds extrabudgétaires (par. IX.4).

Conformément à cette recommandation, la répartition des postes est indiquée dans les renseignements complémentaires.

À l'avenir, toute proposition de restructuration de bureaux devrait s'inscrire dans le contexte du projet de budget-programme et faire suite à une analyse comparative des coûts, approfondie et transparente (par. IX.5).

Le Bureau des services de contrôle interne a pris note de cette recommandation.

Comité des commissaires aux comptes

(A/59/5, vol. I, chap. II)

Le Comité recommande au Bureau des services de contrôle interne de :

- a) continuer à veiller à ce que son personnel soit dûment formé; et
- b) concrétise son plan de formation en ligne. Le Comité recommande aussi au Bureau de faire le nécessaire pour obtenir les ressources dont il a besoin pour effectuer des audits valables dans le domaine des technologies de l'information et des communications (par. 263).

Comme indiqué dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes, le Bureau des services de contrôle interne se propose de recourir davantage aux outils de formation en ligne pour améliorer les compétences techniques de ses auditeurs. Ce projet est conforme à la politique de formation et de perfectionnement de l'Organisation. Le Bureau a récemment mis en service à l'usage de son personnel une page Web contenant des liens avec les résultats de travaux de recherche et une bibliographie. Cette page contient également des liens avec le site de l'Institute of Internal Auditors, qui offre des programmes de formation en ligne dans les domaines de l'audit, des finances et de

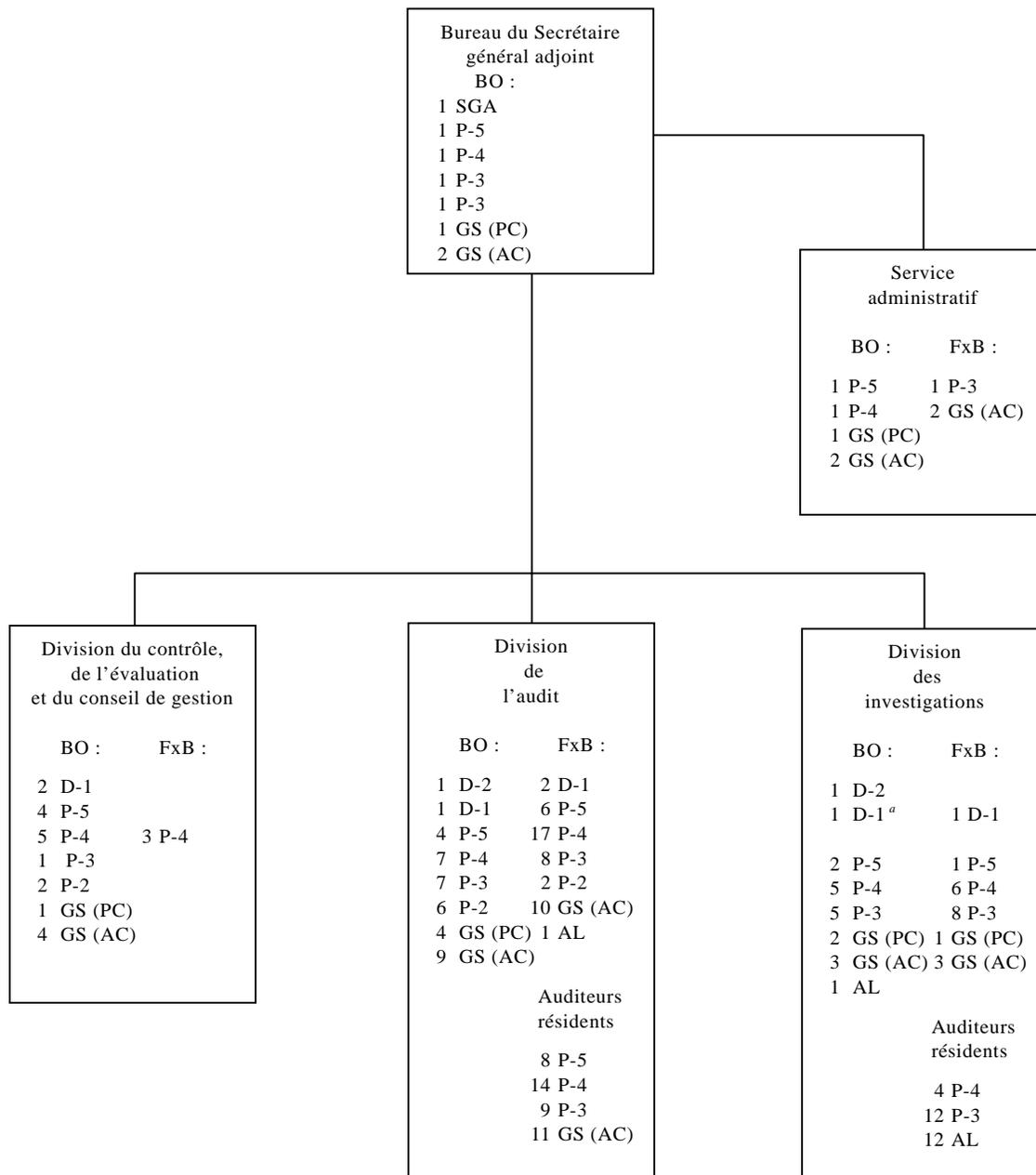
*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

Le Comité recommande au Bureau des services de contrôle interne de s'attaquer aux causes des retards dans la communication des résultats des audits pour que les rapports puissent être publiés en temps utile (par. 267).

la gestion. Le personnel de New York peut réserver des cabines d'apprentissage dans le bâtiment DC-2. Ces initiatives sont le fruit de l'action menée par le Groupe de la formation créé en septembre 2003 à la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion pour coordonner les activités de formation des différentes divisions du Bureau. Le Groupe a créé une base de données dans laquelle sont saisies toutes les informations relatives à la formation. Actuellement, cette base n'est utilisée que par la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion, mais son usage sera prochainement étendu aux autres divisions, notamment la Division de l'audit interne.

Le Bureau des services de contrôle interne continuera de tout mettre en œuvre pour publier en temps utile les résultats de ses audits. La mise en place d'un système d'information sur les audits et la restructuration des activités sont deux initiatives récentes qui devraient beaucoup faciliter le contrôle de l'état d'avancement des rapports.

Bureau des services de contrôle interne Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2006-2007



Abréviations :SGA = Secrétaire général adjoint; GS = agent des services généraux; AL = agent local; PC = 1^{re} classe; AC = autres classes; BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires.

^aNouveau poste.

Annexe

**Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits
en 2006-2007**

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
30.29 a) ii) b	Examen triennal de l'évaluation approfondie relative au développement durable	1	Activité ponctuelle
30.29 a) ii) b	Examen triennal de l'évaluation approfondie portant sur les affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et les activités d'appui et de coordination à l'intention du Conseil économique et social	1	Activité ponctuelle
30.29 a) ii) b	Examen triennal de l'évaluation approfondie portant sur les affaires juridiques	1	Activité ponctuelle
30.29 a) ii) b	Examen triennal de l'évaluation approfondie relative à la population	1	Activité ponctuelle
30.29 a) ii) b	Rapport d'évaluation approfondie sur les établissements humains	1	Activité ponctuelle
30.29 a) ii) b	Rapport d'évaluation approfondie sur l'administration publique, le financement et le développement	1	Activité ponctuelle
30.29 b) iii)	Aide à l'évaluation de l'impact des activités du Département de l'information	1	Activité ponctuelle
Total		7	